

Dates limites : 1^{er} août pour session d'automne
1^{er} décembre pour session d'hiver
1^{er} avril pour session d'été

Demande de permission pour s'inscrire à un ou des cours dans un autre établissement (étudiants et étudiantes de l'École technique et professionnelle)

Frais : 70,00 \$ par demande. Ces frais ne s'appliquent pas aux étudiants des programmes de sciences infirmières qui veulent suivre un cours à l'Université du Manitoba.

Veillez remplir une demande par établissement et par session.

Le traitement de votre demande peut prendre quelques semaines, surtout s'il s'agit de cours offerts ailleurs qu'à l'USB ou à l'Université du Manitoba.

Numéro étudiant USB : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Casier postal ou numéro et rue

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Numéro de téléphone : _____

Nom de l'établissement où vous désirez suivre un ou des cours : _____

Adresse : _____

Casier postal ou numéro et rue

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Numéro de téléphone : _____

Dans quelle session de l'Université de Saint-Boniface prévoyez-vous suivre ce ou ces cours?

Session automne (sept. à déc.) Session hiver (janv. à avr.) Session été (mai à août)

À quel programme êtes-vous inscrit(e) à l'Université de Saint-Boniface? _____

La session de votre dernière inscription (ex : hiv2016) : _____

Si vous êtes en Administration des Affaires, quelle est votre option? _____

SUITE AU VERSO

